

**Membre Fondateur**

- De la Fédération Internationale des Journalistes
- De L'Union Syndicale Solidaire



## ASSEMBLEE GENERALE 2007

## **POUR GAGNER LA BATAILLE DE L'INDEPENDANCE**

L'information est un droit fondamental de tout citoyen, qui commence par le respect du droit d'informer. Depuis des mois, les principes fondamentaux de notre profession sont mis à mal :

- Concentration des titres aux mains des grands patrons (Lagardère, Bolloré, Dassault, Hersant) et mainmise de ces grands groupes sur les télévisions locales privées.
- Proximité et pressions exercées par le pouvoir politique. Un pouvoir politique qui s'immisce dans notre profession tel un cheval de Troie : nominations significatives, passages de journalistes comme conseillers politiques, multiplication des liens personnels entre journalistes et membres du gouvernement, utilisation d'images de meetings réalisées et fournies pendant la campagne présidentielle par les partis politiques.
- Intimidations exercées par les pouvoirs judiciaires et policiers (Canard Enchaîné, Midi Libre...) : multiplication des perquisitions dans les rédactions et des auditions de journalistes.

Ces exemples entament la crédibilité de notre profession. A quand le retour à un « Ministère de l'information » ? Le SNJ condamne tout acte de censure et s'inquiète aussi du phénomène grandissant de l'autocensure qui nuit à la profession, mais également et surtout au droit fondamental de tout citoyen à être informé. Dans ce contexte, le SNJ appelle ses confrères à exercer plus que jamais pleinement et librement leur métier, avec ou sans le soutien de leur hiérarchie.

Indépendance, liberté d'expression, sont des principes fondamentaux inscrits dans la Convention Collective des journalistes. Une Convention aujourd'hui menacée par la réécriture du Code du Travail. Nous demandons au Bureau National d'y être particulièrement vigilant.

Nous invitons tous nos confrères à se mobiliser dès le 4 octobre à l'occasion d'un rassemblement intersyndical des journalistes\*, pour défendre l'indépendance de notre profession.

Une information « sous tutelle », c'est une démocratie en danger.

\* [www.snj.fr](http://www.snj.fr)

Paris, le 2 octobre 2007